

[Français]

#### LA RÉFORME DES PROGRAMMES SOCIAUX

**Mme Francine Lalonde (Mercier):** Monsieur le Président, le 25 mai, je posais une question dans cette Chambre qui se lisait à peu près comme suit: Je faisais état d'un avertissement qui avait été servi au ministre dans un document de stratégie de communication qui avait fui—il y a eu depuis d'autres fuites—, document qui disait: «La population voit dans les réductions des prestations d'assurance-chômage une preuve que le gouvernement veut lutter contre le déficit aux dépens des pauvres.»

Ma question était: «Le ministre peut-il nous dire, dans ces circonstances, si son retard à déposer son plan d'action ne s'explique pas justement par une division à l'intérieur du Cabinet sur ces enjeux fondamentaux?» C'était le 25 mai. Et cette question est encore appropriée parce que, depuis le 25 mai, nous avons appris que le plan d'action du ministre, ce après quoi un projet de loi sera fait et qu'une action interviendra, ce plan d'action a été reporté au printemps et peut-être à l'automne. Ce sur quoi nous allons consulter les Canadiens et les Québécois, ce sera un document de travail.

La question que je posais alors qui était de souligner qu'il y avait certainement division à l'intérieur du Cabinet pour justifier le report du plan d'action, cette question est encore pertinente, je dirais même plus pertinente. Il ne faut pas oublier que la seule chose que le gouvernement a faite pour aider les personnes qui ont des besoins, depuis les élections, c'est de couper l'accessibilité et les prestations à l'assurance-chômage sauf pour une petite portion dont le ministre aujourd'hui nous a rappelé qu'elles avaient produit des effets positifs.

• (1835)

Mais pour quelque mille personnes, peut-être, qui vont passer à 60 p. 100 des prestations d'assurance-chômage, toutes les autres sont passées à 55 p. 100. Mais il y a surtout toutes celles qui ne sont plus admissibles à l'assurance-chômage, il y a toutes celles dont la durée des prestations sera plus courte et il y a donc toutes ces familles ou toutes ces personnes avec des enfants qui vont se retrouver sur l'aide sociale, avec des conditions de pauvreté accrues pour les enfants.

Ce matin, on lisait dans les journaux qu'au Canada, il y a un enfant sur cinq qui est pauvre et que la situation s'était accrue de façon dramatique depuis 1989.

Or, je le répète avec force et je ne cesserai pas de le répéter, la seule chose que le gouvernement a faite—ha! des propos généreux, sympathiques, de la compassion, le gouvernement en débordant, ça lui sort par les oreilles—mais la seule chose qu'il a vraiment faite, c'est d'empirer la situation pour les familles et les gens dans le besoin, d'une façon générale.

[Traduction]

**M. Maurizio Bevilacqua (secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement l'intervention de la députée, et je puis lui assurer que les dépenses que nous ferons pour faire participer les Canadiens aux consultations seront des dépenses nécessaires pour les amener à participer à un dialogue que le gouvernement estime important.

#### Ajournement

Le projet d'examen de la politique de sécurité sociale suscite beaucoup d'appui d'un bout à l'autre du pays. Les gens comprennent que même si les programmes actuels nous ont bien servis dans le passé et nous ont donné la sécurité dont nous avions besoin, ils ne sont plus valables pour la réalité contemporaine.

Nous allons nous servir de cet examen pour faire participer les Canadiens. Cela ne se fera pas uniquement ici au Parlement, mais à l'occasion d'assemblées locales partout au Canada. Cela se fera par le truchement du comité parlementaire permanent. Ce sera un type de consultation comme le Canada n'en a pas encore vraiment connu.

Cet examen des programmes sociaux s'impose. Les Canadiens ont besoin de changement. Nous devons donner aux jeunes les outils dont ils ont besoin pour vivre dans une société qui doit affronter une concurrence internationale féroce. Nous devons rajuster nos programmes pour nous adapter à la nouvelle configuration de notre économie, au changement dans nos familles, dans nos revenus. Tous ces changements nous obligent à faire une réflexion sérieuse.

C'est pour cette raison que le gouvernement a eu le courage d'entamer le dialogue avec les Canadiens, et nous sommes persuadés que, tout comme la députée, ils participeront de façon efficace pour apporter des changements constructifs dans la vie de notre société.

[Français]

#### LA DÉFENSE NATIONALE

**Mme Christiane Gagnon (Québec):** Monsieur le Président, suite à la publication du rapport d'un conseil consultatif du ministère de la Défense sur les femmes dans l'armée, les journaux rapportaient que le ministère avait adopté des mesures concrètes pour mener la lutte au harcèlement sexuel. Le 30 mai dernier, j'intervenais en cette Chambre pour demander au ministre en titre en quoi consistaient ces mesures et si on avait procédé à une évaluation du nouveau processus de plainte.

Je n'ai reçu du ministre aucune réponse claire et substantielle, en dépit d'une promesse à cet effet. Le harcèlement est un problème qui affecte les femmes partout dans les milieux de travail, et particulièrement chez les employeurs, où on retrouve un faible pourcentage de femmes. Nul ne niera que le ministère de la Défense constitue encore une telle catégorie d'employeur.

Toutes les études ont démontré que les effets du harcèlement sexuel sont nombreux et variés. Ils peuvent emprunter la forme d'un malaise physique (maux de tête, fatigue), de problèmes personnels et familiaux ou de problèmes directement reliés à l'emploi (évaluation injuste, mauvaises références et à l'extrême, la démission ou le congédiement). Madame Linda Geller-Schwarz, qui a compilé des textes sur le harcèlement sexuel en milieu de travail pour le compte du Bureau de la main-d'oeuvre féminine, Développement des ressources humaines Canada, écrivait:

Le harcèlement sexuel n'a rien d'une plaisanterie. Il bouleverse la vie de la victime, met en péril son gagne-pain, nuit à la carrière du harceleur et corrompt l'atmosphère du travail.

Bref, en milieu de travail, le prix à payer aux plans émotif et financier est souvent énorme pour tous.